

Cour d'Appel de Toulouse
Tribunal de Grande Instance de Toulouse

N° Parquet : 09000096366

N° téléphone : 0561337075

N° télécopie : 0651337165

Service : Appels

N° d'appel : **11001398**

principal

Acte d'appel

Le 15 décembre 2011 à 14:59, au greffe du Tribunal de Grande Instance de Toulouse devant nous,
Joclyne DESPLATS greffier, a comparu :

LABORIE André

né le 20 mai 1956 à TOULOUSE (Haute-Garonne)

détenu pour autre cause

lequel a déclaré être domicilié 2 Rue de la Forge 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE (transfert
courrier)

et a déclaré interjeter appel

du jugement contradictoire à signifier article 410 al.2 CPP en date du 24 novembre 2011 rendu par la 5ème
Chambre Correctionnelle du Tribunal Correctionnel de Toulouse (minute n°: 1500/11)

qui le condamne

pour - INJURE PUBLIQUE ENVERS UN CORPS CONSTITUE, UN FONCTIONNAIRE, UN
DEPOSITAIRE DE L'AUTORITE OU UN CITOYEN CHARGE D'UN SERVICE PUBLIC PAR
PAROLE, ECRIT, IMAGE OU MOYEN DE COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE faits
commis à TOULOUSE le 24 mars 2010

prévus par ART.33 AL.1, ART.30, ART.31, ART.23 AL.1, ART.29 AL.2, ART.42 LOI DU 29/07/1881,
ART.93-3 LOI 82-652 DU 29/07/1982.

et réprimés par ART.33 AL.1 LOI DU 29/07/1881.

- OUTRAGE A UNE PERSONNE DEPOSITAIRE DE L'AUTORITE PUBLIQUE faits commis à
TOULOUSE le 27 octobre 2009

prévus par ART.433-5 AL.2,AL.1 C.PENAL.

et réprimés par ART.433-5 AL.2, ART.433-22 C.PENAL.

- OUTRAGE PAR PAROLE, ECRIT, IMAGE A MAGISTRAT OU JURE DANS L'EXERCICE DE SES
FONCTIONS faits commis à TOULOUSE le 27 octobre 2009

prévus par ART.434-24 AL.1 C.PENAL.

et réprimés par ART.434-24 AL.1, ART.434-44 AL.4 C.PENAL.

à

1 Amende délictuelle de 1500 euros, à titre de peine principale

Sur l'action civile, à payer :

à M. CAVE Michel les sommes de 1 euro de dommages et intérêts et 1000 euros au titre de l'article 475-1 du
CPP

à Mme PUISSEGUR Marie-Claude les sommes de 1 euro de dommages et intérêts et 1000 euros au titre de
l'article 475-1 du CPP